

Qu'est-ce que le CRT? À quelles fins puis-je l'utiliser?



Qu'est-ce que le Civil Resolution Tribunal?

Le Civil Resolution Tribunal (CRT) (tribunal de règlement des conflits au civil) est le premier tribunal en ligne du Canada. Il règle les conflits impliquant notamment :

- les immeubles en copropriété;
- les petites réclamations de 5 000 \$ et moins;
- les accidents de véhicules;
- les sociétés et les associations coopératives.

Le CRT encourage les participants à utiliser une approche collaborative de résolution de problèmes pour régler les conflits. Les objectifs du CRT sont d'améliorer la rapidité et l'accès à la justice en offrant des renseignements, des outils et des services abordables pour aider à régler les conflits le plus tôt possible.

Vous pouvez utiliser les services en ligne du CRT, tous les jours, 24 heures sur 24, à partir d'un ordinateur ou d'un appareil mobile doté d'une connexion Internet. La plupart des interactions avec l'autre participant et le CRT peuvent être effectuées lorsque cela vous convient.

Votre participation directe et active au processus est un élément important pour parvenir à une solution avec les autres participants. Le CRT fournit des renseignements et du soutien pour vous aider à trouver une solution satisfaisante dès que possible. Si vous et les autres participants n'arrivez pas à vous entendre sur une solution, vous pouvez demander une décision du CRT. Les décisions du CRT sont prises par des membres indépendants du tribunal.



Pourquoi devrais-je utiliser le CRT?

Une question ou un problème juridique peut être une chose de plus dans votre vie déjà très occupée. Nous voulons faire en sorte que la résolution de vos problèmes en matière d'immeubles en copropriété, de petites réclamations, d'accident de véhicule, de société ou d'association coopérative corresponde à votre horaire, que vous aimiez vous lever tôt ou veiller très tard. En utilisant le Civil Resolution Tribunal (CRT), vous pouvez réduire le temps, le coût et le stress liés au règlement



de votre conflit.

Le CRT vous fournit des renseignements juridiques en langage clair et un éventail d'outils en ligne sur le règlement des conflits, notamment :

- la présentation d'une demande de règlement;
- la négociation;
- la facilitation;
- l'obtention d'une décision.

Vous pourrez utiliser le CRT au moment et à l'endroit qui vous conviennent : à la maison, au travail ou à la bibliothèque locale. De plus, un gestionnaire de cas collaborera avec vous et avec l'autre partie pour que vous parveniez à une entente et, au besoin, pour vous préparer à d'autres étapes du processus de règlement des conflits portés devant le CRT.

